

Mardi soir, dans la chapelle climatisée du Domaine de la Providence à Montpellier, dans les locaux de la Fédération française du bâtiment de l'Hérault, Midi Libre et l'agence evelyne ont organisé les Labels de l'Immobilier. La cérémonie de remise des prix a récompensé huit lauréats choisis par un jury de professionnels du secteur.



Le Lab Immo de Midi Libre est un club de partenaires du monde immobilier régional, réunis autour de débats. à retrouver sur [Midilibre.fr](https://midilibre.fr).
Responsable commerciale : Sandrine Cholley, scholley@midilibre.com #labimmo



L'ensemble des parrains des catégories et des lauréats des Labels de l'Immobilier sont montés sur scène pour une photo souvenir dans les locaux de la Fédération française du bâtiment de l'Hérault. SYLVIE CAMBON

Les Labels de l'Immobilier récompensent l'audace

ÉVÈNEMENT MIDI LIBRE

La sixième édition des Labels de l'Immobilier a réuni les acteurs du secteur autour d'une cérémonie et d'un même message : continuer d'innover dans un marché en transformation.

À l'intérieur de la chapelle du Domaine de la Providence transformée en magnifique salle de réception, les professionnels régionaux du secteur de l'immobilier ont pris plaisir à se réunir le temps d'une soirée dans une atmosphère plus apaisée qu'à l'extérieur où la chaleur était prégnante. Depuis 2021, Midi Libre réunit les acteurs du secteur pour regarder ce que la profession

continue de produire de plus inventif sur le territoire. La sixième édition des Labels de l'Immobilier, organisés dans le prolongement du Lab Immo Midi Libre, a confirmé cette vocation de mettre en lumière les projets qui transforment les usages, les quartiers et les manières d'habiter. En ouvrant la soirée, Olivier Marino, fraîchement nommé directeur général délégué de

Midi Libre, a replacé cette cérémonie dans son contexte.

Olivier Marino : « Nous célébrons l'audace »
« Vous, les professionnels de l'immobilier, vivez une période de transformation. Dans la presse, c'est aussi notre quotidien. On sait ce que c'est que de devoir se réinventer. Ce soir, nous célébrons l'audace. » Dans une période où le secteur doute, les Labels se veulent aussi un signal d'espoir adressé à ceux qui continuent d'imaginer l'avenir. Cette année, seize projets avaient été recueillis à la suite d'un appel à candidatures. Réuni le 26 mai au siège de l'agence evelyne, le jury,

composé de dix représentants de la profession – réunissant promoteurs, bâtisseurs, architectes, acteurs économiques, experts techniques, journalistes et responsables de formation –, a départagé les dossiers en lice dans huit catégories, du smart building aux mobilités, en passant par la mixité, l'impact RSE, les activités économiques, la reconquête urbaine, l'esthétique architecturale et le coup de cœur.

Thierry Iacazio : « Des dossiers de grande qualité »
Président de la Fédération des promoteurs immobiliers Occitanie Méditerranée et membre

du jury, Thierry Iacazio a souligné la qualité des candidatures malgré un contexte exigeant : « Produire de l'immobilier est de plus en plus difficile mais nous avons eu, dans chaque catégorie, des dossiers de grande qualité et très pertinents. » Même regard du côté de Gilbert Comos, président de la FFB Hérault : « Se réunir, partager des valeurs, mettre en avant les projets immobiliers qui portent une éthique et une cohésion de l'acte de bâtir, c'est encore plus important que par le passé. » Au fil de la remise des prix, les Labels ont donné à voir une profession qui cherche à avan-

cer malgré les vents contraires, en intégrant davantage les enjeux d'usage, d'impact environnemental, de qualité architecturale et d'ancrage territorial. En clôture, Cyril Robert, directeur général de l'agence evelyne, a remercié l'ensemble des partenaires et ses équipes mobilisées pour l'organisation de l'événement. Il a aussi salué « les entreprises de l'immobilier du territoire pour leur travail et leur audace ». La soirée s'est conclue par un buffet présenté par le traiteur nîmois La Petite Cuisine qui travaille avec des associations sur le thème de l'antigaspiillage alimentaire.

Loïc Feltrin



Plusieurs dizaines de professionnels de l'immobilier ont répondu présent.



Après la cérémonie, les convives ont profité d'un buffet à l'extérieur.

S.C.

Smart Bulding Villégiales Claire de Lum

Portée par Les Villégiales et imaginée par l'architecte Adrian Garcin, la résidence Clair de Lum s'inscrit au cœur de la Cité Créative de Montpellier, dans l'esprit de la ville du quart d'heure. Prévüe pour le 15 novembre 2027, l'opération développera 3 866 m² bâtis, avec 56 logements et deux locaux professionnels en rez-de-chaussée. Le projet mise sur une approche à la fois humaine, durable et inclusive, en associant performance environnementale, mixité fonctionnelle et qualité d'usage. Pensée pour accueillir plusieurs générations, la résidence accorde une place importante au vivre-ensemble, aux mobilités douces et aux espaces extérieurs. Ses jardins, terrasses et aménagements paysagers doivent offrir aux habitants un cadre de vie apaisé, ouvert sur le quartier et adapté aux nouveaux modes d'habiter, tout en renforçant le lien entre logement, services et vie quotidienne.

PHOTO S. C.



Mixité Carré Renaissance

Livré le 10 décembre 2025 au cœur de la ZAC Restanque à Montpellier, Carré Renaissance est porté par Bouygues Immobilier et conçu par l'architecte Élodie Nourrigat. Avec 13 015 m² bâtis et 22 logements, le projet s'affirme comme un véritable morceau de ville, pensé pour accompagner la transformation d'un secteur en plein renouvellement. Sa singularité tient à son ambition sociale et générationnelle : logements libres, abordables, intermédiaires et sociaux y cohabitent pour favoriser un rééquilibrage urbain fort dans un quartier historiquement marqué par le logement social. Connecté aux commerces, aux services et aux transports, Carré Renaissance concrétise la vision de la ville du quart d'heure. Il propose un cadre de vie inclusif, pratique et ouvert, adapté à différents parcours résidentiels.

PHOTO S. C.



Impact RSE Les Saveurs d'Arcadie

Livré le 10 juin 2026 à Méjannes-lès-Alès, le bâtiment Les Genêts est porté par Arcadie SCIC SA et conçu par l'architecte Philippe Gonçalves. Sur 2 600 m² bâtis, il accueille deux bureaux, un open space et deux salles de réunion au sein d'un site agroalimentaire classé ICPE. Le projet redéfinit les standards de l'architecture industrielle en démontrant qu'une éco-conception ambitieuse peut répondre à un cadre réglementaire exigeant. Pensé selon les limites planétaires et le principe du "juste besoin", il réussit notamment à intégrer des murs en bois, paille et terre crue, sourcés à moins de 250 km. Autonome en énergie fossile et en eau non potable, capable de stocker plus de 258 tonnes de CO₂, le site sanctuarise aussi plus de la moitié de sa parcelle pour la biodiversité.

PHOTO S. C.



Activités économiques Maison des entreprises

Inaugurée le 10 avril 2025 à Nîmes, la Maison des Entreprises de la CCI Gard, conçue par l'architecte Christophe Ramonatxo, développe 6 547 m² bâtis autour de 73 bureaux et 177 postes de travail. Le bâtiment a été imaginé comme un lieu agile, ouvert et évolutif, loin d'une vision cloisonnée du travail. Sa structure poteau-dalle permet d'anticiper les transformations futures, tandis que ses espaces mêlent activités tertiaires, entrepreneuriat et formation. Les terrasses, circulations et rooftop favorisent les rencontres informelles et les échanges entre usagers. Le confort d'usage, avec une attention portée à la lumière, à l'air et à la performance thermique, s'ajoute à une logique de mutualisation des équipements. Le projet incarne une vision collective du bâtiment d'activités, pensé comme un outil au service du territoire.

PHOTO S. C.



Reconquête urbaine Sunset

Avec Sunset, JBMB Immobilier signe à Montpellier une opération de reconquête urbaine exemplaire, pensée par Laure Touzery Becquet de Mégille. Prévüe pour le 1^{er} juillet 2027, elle transformera un site sous-utilisé en un ensemble mixte de 1 838 m² bâtis, associant 15 logements et 1 000 m² de bureaux. Le projet repose sur une double intervention : la mutation d'un immeuble de bureaux obsolète en logements confortables et la surélévation d'un hangar industriel voisin pour accueillir de nouveaux espaces tertiaires. En recyclant l'existant sans consommer de foncier vierge, Sunset démontre qu'il est possible de densifier intelligemment la ville sur elle-même. Cette opération illustre une manière sobre, inventive et concrète de répondre aux enjeux urbains contemporains, en conciliant transformation du bâti, mixité d'usages et maîtrise du foncier.

PHOTO S. C.



Esthétique architecturale Talauma

Livrée le 26 janvier 2026 à Montpellier, la résidence Talauma est portée par Bouygues Immobilier et signée par l'architecte Jean-Baptiste Miralles. Avec 2 712 m² bâtis et 55 logements, l'opération affirme une identité architecturale forte, à la fois sculpturale et apaisée. Située à proximité du domaine de Méric, elle se distingue par un jeu de volumes imbriqués, d'alternances de matériaux et de terrasses qui dialoguent avec le paysage. Le cheminement piéton végétalisé renforce cette insertion douce dans le quartier d'Aiguelongue. Plus qu'une résidence, Talauma propose une image résidentielle haut de gamme, contemporaine et désirable. Le projet parvient à conjuguer expression architecturale, qualité de vie et attractivité urbaine, sans rompre avec son environnement, en apportant au quartier un marqueur élégant et durable.

PHOTO S. C.



Mobilité Urbanités

Urbanités Porté par Kalélithos et conçu par l'architecte Gérard Heulluy, Urbanités prévoit la réhabilitation du Carré Uranus à Montpellier. Inaugurée le 31 décembre 2027, l'opération développera 4 124 m² bâtis et 47 logements. Le projet transforme le bâtiment d'origine en véritable signal urbain pour son quartier. Sa silhouette est entièrement redessinée par l'ajout de casquettes ondulantes, de jeux d'ombres subtils et de balcons rapportés en courbes, qui lui donnent un dynamisme résolument contemporain. L'unité et le rythme des quatre façades reposent sur une disposition aléatoire de poteaux porteurs et de brise-soleil. Cette métamorphose architecturale s'accompagne d'un soin particulier apporté aux abords, en cohérence avec la requalification urbaine globale du secteur.

PHOTO S. C.



Coup de cœur du jury La Gardie

La Gardie À Florensac, La Gardie transforme une ancienne cave viticole en une opération de 27 logements sociaux, dont deux HSS, complétée par un bureau. Porté par Hérault Logement et conçu par Emmanuel Vierre, le projet sera livré le 25 mai 2026, sur 1 749 m² bâtis. L'opération réussit à densifier le centre ancien sans étalement urbain, tout en proposant une offre résidentielle qualitative. Sa force tient aussi à son approche mémorielle et patrimoniale : portail, pierre de taille et pilastres d'origine sont réemployés ou réinterprétés dans une écriture contemporaine. En conciliant histoire locale, innovation et qualité d'usage, La Gardie montre qu'un habitat social exigeant peut trouver toute sa place au cœur d'un tissu patrimonial, sans renoncer à la sobriété ni au confort des habitants.

PHOTO S. C.



FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN



Un événement :

